

Envoyé en préfecture le 27/03/2024

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le

ID : 085-200072882-20240325-2024D48-DE



S'engager pour l'arbre et la haie

*Le projet associatif du Réseau
Afac*



Envoyé en préfecture le 27/03/2024

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le

ID : 085-200072882-20240325-2024D48-DE



Face aux défis environnementaux
de notre siècle et pour
accompagner les transformations
de l'agriculture et de la société,
le Réseau Afac s'engage pour
l'arbre et la haie afin de soutenir
la résilience des territoires

L'ARBRE, UN ALLIÉ POUR L'AVENIR

En un demi-siècle, plus de la moitié des haies, et plus généralement des arbres hors-forêt, ont disparu des territoires ruraux. Perçus comme des obstacles à la modernisation de l'agriculture et déconsidérés à une période où l'énergie bon marché bouleversait les usages traditionnels, leur disparition a été méthodiquement organisée dans le cadre des remembrements. Puis, elle n'a eu de cesse de se poursuivre jusqu'à nos jours à un rythme très rapide.

L'humanité fait face aujourd'hui à une double crise environnementale, celle du changement climatique et celle de la chute de la biodiversité. Aussi, nos modèles agricoles doivent évoluer rapidement et des modes d'aménagement des territoires conciliant préservation des ressources naturelles, restauration des écosystèmes et développement économique compatible avec les limites de la planète doivent être trouvés.

Dans ce monde en profonde évolution, **l'arbre redevient un allié incontournable pour assurer la résilience des territoires ruraux.** Toutes les études le démontrent : une présence élevée d'arbres et de haies judicieusement placés et en bon état écologique permet **d'accroître la performance des exploitations agricoles tout en apportant des services environnementaux qui bénéficient à la société tout entière.**

Agriculteurs, techniciens, élus, agents des collectivités territoriales, chercheurs, enseignants... cela fait plus de 40 ans que des femmes et des hommes agissent sans relâche dans les territoires en faveur de l'arbre hors-forêt. En 2007, ils ont conjugué leurs efforts en créant la première association nationale entièrement dédiée à l'arbre et la haie : l'Afac-Agroforesteries. Depuis, les actions n'ont eu de cesse de se développer et le Réseau Afac de s'étoffer. L'Afac-Agroforesteries est aujourd'hui une fédération composée d'une association nationale, tête de réseau, et d'associations régionales qui regroupent des organismes agissant en faveur de l'arbre hors-forêt sur tous les territoires.

Pour habiter demain un monde vivable, il est nécessaire de bâtir dès aujourd'hui les nouveaux paysages de l'arbre. Résolument contemporain, ce projet est à inventer en s'adaptant aux contraintes et aux possibilités techniques de notre époque. **C'est le défi passionnant que s'est lancé le Réseau Afac et dont le présent projet associatif est le cœur.**

Envoyé en préfecture le 27/03/2024

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le

ID : 085-200072882-20240325-2024D48-DE



Envoyé en préfecture le 27/03/2024

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le

ID : 085-200072882-20240325-2024D48-DE



L'ARBRE AU SERVICE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOCIÉTÉ

L'ARBRE AU SERVICE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOCIÉTÉ

Les territoires ruraux sont façonnés par la présence des arbres. Lorsqu'ils sont situés en dehors de la forêt ou des aires urbaines, ces arbres « hors-forêt » revêtent des appellations très variées définies par leurs formes et la façon dont ils s'organisent dans l'espace : haies, arbres isolés, prés-vergers, bosquets,

bandes boisées, ripisylves, alignements intra-parcellaires, pré-bois, lisières boisées, parcours sylvopastoraux, etc. En se combinant entre elles, ces différentes formes composent des paysages singuliers, caractéristiques de l'identité de chaque région.

UN PATRIMOINE FAÇONNÉ PAR L'HOMME

Héritage de notre histoire, ces arbres ont été plantés et gérés pour les besoins de leur époque : chauffage, construction, matériaux, fruits, fourrage, contention et abri pour le bétail... Puis, ce patrimoine ayant perdu sa valeur économique et d'usage, il s'est

considérablement dégradé sur un plan à la fois quantitatif et qualitatif, malgré la mise en œuvre de politiques de préservation, certes insuffisantes, depuis plus de 40 ans.

Les causes de l'érosion qualitative préoccupante des haies :

- **vieillesse** : ce patrimoine végétal est sénescant car il n'est pas renouvelé par les agriculteurs qui abandonnent la gestion de leurs haies par manque de temps mais aussi parce que la haie est vue comme une contrainte non-rémunératrice.
- **pratiques d'entretien dégradantes** : pour gagner du temps et limiter la place de la haie sur les champs, les agriculteurs et les gestionnaires en général sont passés de la gestion manuelle sylvicole à un entretien mécanique. Ces pratiques inadaptées dégradent et affaiblissent la structure de la haie, et, à terme, entraînent sa disparition par absence de régénération



Haie bocagère



Alignement intraparcélaire d'arbres



Pré-verger



Arbre isolé

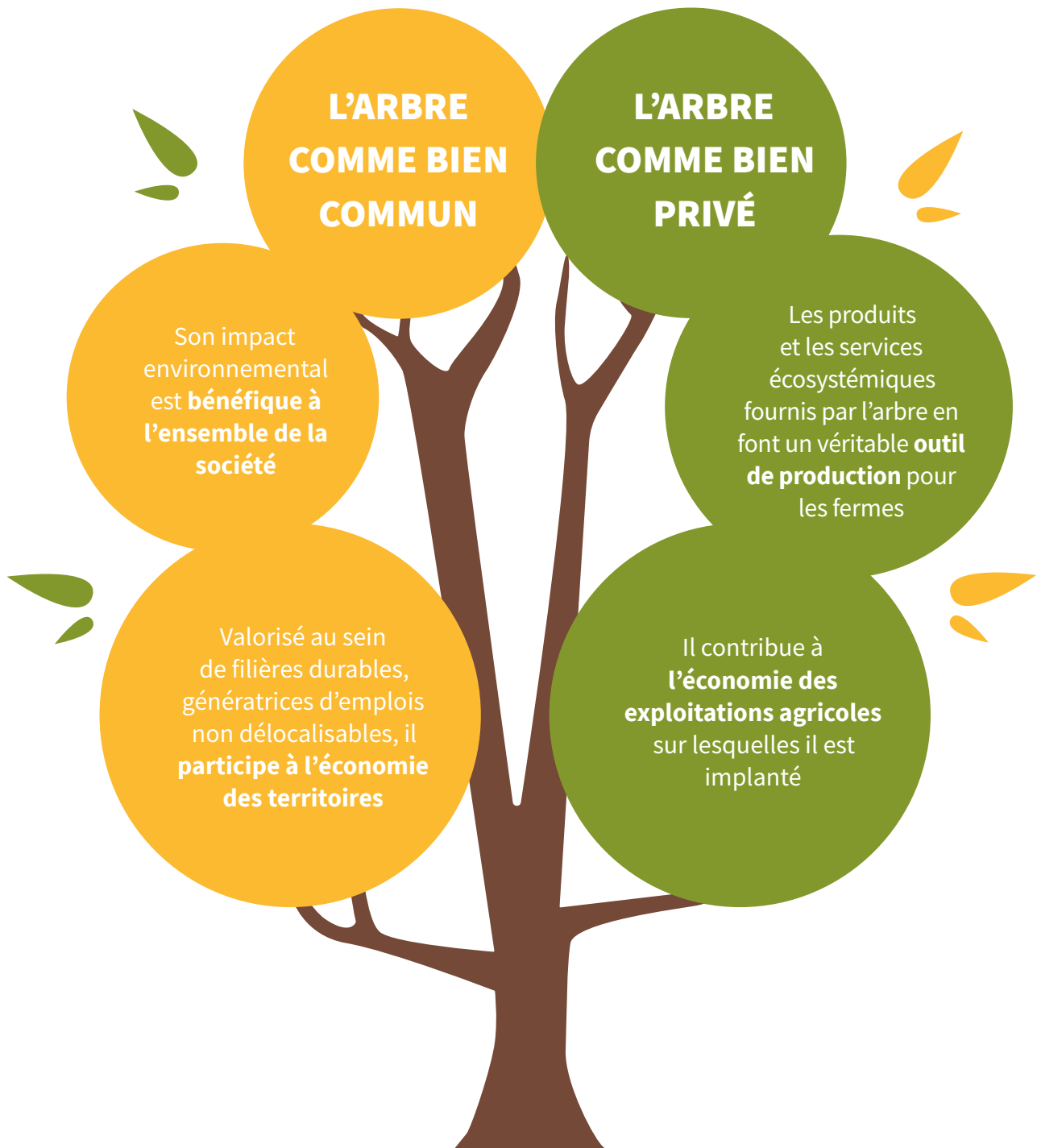


Parcours / Sylvopastoralisme



Bosquet d'arbres

L'arbre hors-forêt se situe au croisement d'une multitude d'enjeux, et fait converger deux niveaux d'intérêt :



Dans l'intérêt général, il ne s'agit pas de privilégier l'une de ces deux réalités, mais d'articuler la gestion d'un bien privé et d'une ressource commune, bénéfique à la fois pour les agriculteurs et la société tout entière.

C'est cette idée qui guide l'action de l'Afac-Agroforesteries depuis son origine

UNE PRIORITÉ : RESTAURER DES INFRASTRUCTURES ARBORÉES FONCTIONNELLES

Les connaissances acquises en écologie du paysage ont montré que les arbres hors-forêt rempliront des services environnementaux à condition de combiner à la fois :

UNE TRAME FONCTIONNELLE

...

...grâce à une densité importante et une bonne répartition dans l'espace d'infrastructures arborées connectées entre elles



UN BON ÉTAT ÉCOLOGIQUE DES ARBRES ET DES HAIES...

... garanti par une gestion durable des arbres et des haies

Cela suppose d'agir en parallèle sur :

La préservation et la valorisation du capital arboré en place : en maintenant et en restaurant les infrastructures arborées existantes

La reconstitution de ce capital arboré : en créant de nouveaux systèmes agroforestiers, en particulier dans les secteurs marqués par une très faible présence d'arbres

Restauration & gestion durable

Filières aval de valorisation

Filières amont graines et plants

Plantation & régénération naturelle assistée



Envoyé en préfecture le 27/03/2024

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le

ID : 085-200072882-20240325-2024D48-DE




Envoyé en préfecture le 27/03/2024

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le

ID : 085-200072882-20240325-2024D48-DE

A photograph showing the lower legs and feet of several people standing on a lush green field. Some are wearing boots, while others are in casual shoes. The scene is brightly lit, suggesting a sunny day.

AVEC LE RÉSEAU AFAC, CONSTRUIRE LES NOUVEAUX PAYSAGES DE L'ARBRE

AVEC LE RÉSEAU AFAC, CONSTRUIRE LES NOUVEAUX PAYSAGES DE L'ARBRE

Notre vision :

Pour répondre aux enjeux de transition agro-écologique, de lutte contre l'effondrement de la biodiversité, de résilience face à la crise climatique et de création d'emplois dans les territoires ruraux, nous sommes convaincus que **le développement de l'arbre et la haie est une solution simple, performante, à la hauteur des attentes sociétales, et résolument engageante**. Parce que le défi à relever est immense, le Réseau Afac vise à faire grandir la famille des acteurs de l'arbre en étant ouvert à toutes les personnes qui se reconnaissent dans sa mission et qui partagent son ambition qualitative.

Notre mission :

Promouvoir, accompagner et mettre en œuvre des politiques globales de développement de l'arbre et de la haie dans tous les territoires, avec une triple approche **agricole, environnementale et de développement territorial**.

Notre ambition :

Soutenir la résilience des territoires et accompagner les transformations de l'agriculture en atteignant un haut niveau de services environnementaux rendus par les arbres, grâce à un développement qualitatif de l'arbre et la haie.

Nos priorités stratégiques :

- Capitaliser, valoriser et partager les **connaissances** au profit d'un développement qualitatif **de l'arbre et la haie** dans les territoires. Ces connaissances servent d'appui à l'élaboration des politiques publiques et permettent de créer de nouveaux outils pour les professionnels de l'agroforesterie,
- Renforcer l'intégration de l'arbre et la haie dans les **politiques publiques** et faire reconnaître cet enjeu à l'ensemble de la société. Cet axe stratégique a pour objectif de faire émerger les conditions d'un contexte politique donnant de la valeur aux arbres et permettant de renforcer des filières durables amont et aval pour l'arbre et la haie,
- Développer, outiller et former un **réseau d'acteurs** opérationnels pour mettre en œuvre ces actions.

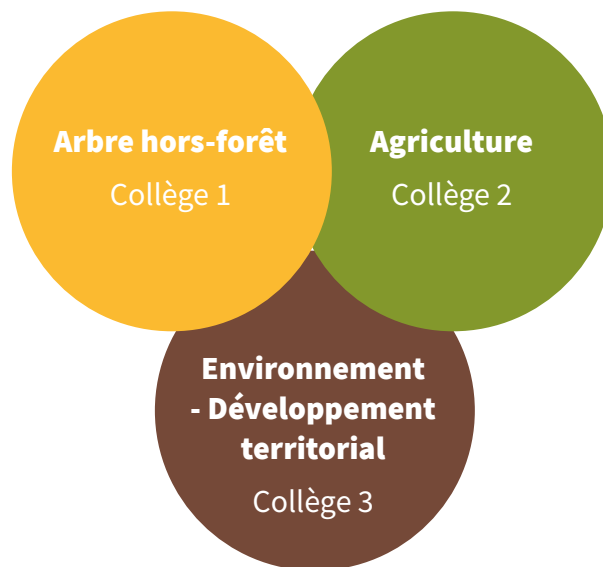
UNE DIVERSITÉ DE STRUCTURES POUR UNE VISION TRANSVERSALE ET MULTIFONCTIONNELLE DE L'ARBRE

Le Réseau Afac est constitué par une diversité de structures qui toutes mènent des actions sur l'arbre dans les territoires. **Cette synergie des approches est au cœur de l'identité du Réseau Afac : elle fait la richesse de ses propositions, donne tout leur poids à ses prises de position et permet de toucher un grand nombre de publics.**

Les membres du Réseau Afac sont répartis en trois collèges :

- Organismes spécialisés de l'arbre et la haie
- Organismes des filières graines et plants (pépinières, ...)
- Organismes de valorisation de l'arbre (SCIC, CUMA,...)

- Développement agricole (Chambres d'agriculture, GAB, CIVAM, FADEAR,...)
- Groupement de producteurs et coopératives agricoles
- Enseignement agricole (Lycée, CFPPA, MFR, Ecoles...)
- Recherche agronomique
- Exploitations agricoles



- Eau et gestion des milieux aquatiques (Syndicats de bassin versant,...)
- Fédérations des chasseurs
- Paysage (CAUE, Bureaux d'étude, Paysagistes,...)
- Protection, gestion et éducation à l'environnement (CPIE, LPO, FNE, CEN,...)
- Collectivités territoriales
- Parcs naturels régionaux
- Enseignement et recherche

La réunion de perspectives différentes et complémentaires autour d'une vision commune de l'arbre garantit le caractère d'intérêt général des politiques de développement de l'arbre et de la haie promues et mises en œuvre par le Réseau Afac dans les territoires.

UNE DIVERSITÉ DE MÉTIERS EN ACTION SUR LE TERRAIN

Pour développer l'arbre hors-forêt dans les territoires, les professionnels réunis au sein du Réseau Afac exercent une palette très large de métiers (conseil, recherche, enseignement, gestion, production, valorisation) qui permettent **d'intervenir tout au long de la ligne de vie d'un arbre :**



Filières amont de collecte de graines et de production de plants d'arbres et d'arbustes



Plantation et régénération naturelle assistée



Restauration et gestion durable de l'arbre hors-forêt



Filières aval de valorisation des produits directs et indirects issus de l'arbre et de la haie

Ces professionnels du Réseau Afac agissent dans les territoires en partenariat et en direction des publics suivants :

AGRICULTEURS **NATURALISTES** **CHASSEURS** **FONDATEURS** **PROPRIÉTAIRES**
ENTREPRISES **ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE** **ÉCOLES** **FONCIERS**
ASSOCIATIONS **HABITANTS** **CHERCHEURS** **BUREAUX D'ÉTUDE**
COLLECTIVITÉ TERRITORIALES

Le **Réseau Afac** est organisé de façon fédérative, à différentes échelles. Il est composé par :

- Des **associations régionales** qui partagent toutes un même socle statutaire et des missions communes. Lorsqu'une Afac régionale est en place, il est obligatoire d'adhérer à cette association régionale pour être membre du Réseau Afac.
- La **fédération nationale Afac-Agroforesteries**,

Une structuration régionale

Les Afac régionales réunissent et représentent au sein d'une région les personnes physiques ou morales qui mènent des actions en faveur de l'arbre hors-forêt et qui s'engagent à partager leur expertise au profit d'une politique globale de développement de l'arbre hors-forêt en se reconnaissant dans le projet associatif du Réseau Afac. L'objectif est d'arriver à une structuration en associations régionales sur l'ensemble du territoire métropolitain d'ici fin 2024, dans la continuité des quatre Afac régionales déjà créées fin 2021 (Occitanie, Pays de la Loire, Normandie, Hauts de France).

Des missions statutaires complémentaires au sein du Réseau Afac

Missions des Afac régionales



Missions de la fédération nationale



Envoyé en préfecture le 27/03/2024

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le

ID : 085-200072882-20240325-2024D48-DE



Envoyé en préfecture le 27/03/2024

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le

ID : 085-200072882-20240325-2024D48-DE

S²LO

NOS ENGAGEMENTS

NOS ENGAGEMENTS

L'arbre est devenu un élément incontournable de la transition écologique et est l'objet de l'intérêt d'acteurs de plus en plus nombreux et aux attentes différentes. Dans ce contexte et fort

de son expérience, le Réseau Afac réaffirme les principes et objectifs fondamentaux qui guident et font la spécificité de son action :

1

Agir en priorité pour le **maintien** et la **préservation** de la trame arborée existante, autant que pour la plantation d'arbres et la reconstitution de trames nouvelles

2

Stopper l'érosion quantitative et qualitative par tous les moyens, à la fois par la voie réglementaire et en redonnant de la valeur aux arbres et aux haies

3

Avoir comme objectif un développement de la trame arborée à hauteur des véritables enjeux de la transition écologique, en s'appuyant sur des **données chiffrées issues de la prospective**

4

Inscrire son action dans les territoires et dans la **durée**, avec une **approche multifonctionnelle** de l'arbre et des projets adaptés aux enjeux et aux contextes locaux (pas de solution standardisée)

5

Accompagner dans la durée les gestionnaires des arbres et les agriculteurs, notamment pour garantir le bon développement des plantations sur le long terme

6

Favoriser la réappropriation d'une bonne gestion des arbres et des haies par les agriculteurs et tous les gestionnaires



¹ Le projet de recherche et développement Resp'Haies bénéficie du soutien financier du CASDAR.

² Végétal local est une marque de l'Office français de la biodiversité (OFB), animée par l'Afac-Agroforesteries, les Conservatoires botaniques nationaux et Plante et Cité.

³ Le Fonds pour l'Arbre a été créé en 2020 par l'Afac-Agroforesteries et la Fondation Yves Rocher.

Envoyé en préfecture le 27/03/2024

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le

ID : 085-200072882-20240325-2024D48-DE



**Association française arbres
champêtres et agroforesteries**

38 rue Saint Sabin, 75 011 Paris

contact@afac-agroforesteries.fr

www.afac-agroforesteries.fr

SIRET : 508 047 396 00033